



Carpocapse : captures toujours importantes, poursuites de conditions climatiques très favorables,
Tavelure : sorties des dernières taches en secteurs précoces,
Eulia : reprise locale d'un vol plus important,
Archips podana : vol local dans les Flandres, à surveiller,
Sésie : baisse des captures sur la grande région,
Zeuzère : captures importantes très localement,
Capua, Pandemis : poursuite d'un vol de faible intensité.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

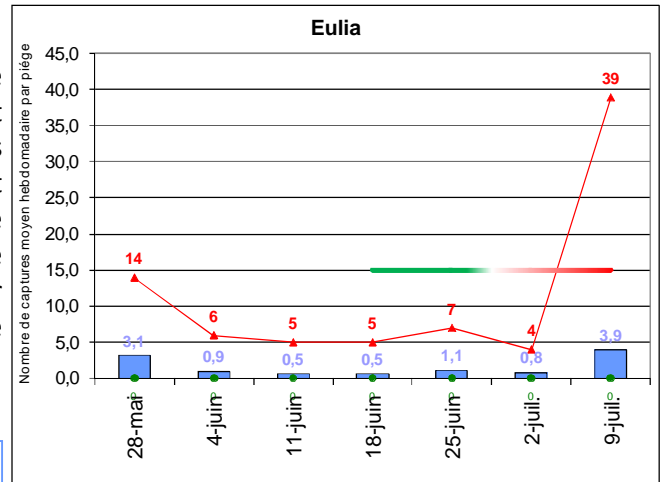
Eulia



Une augmentation significative des captures moyennes est observée au regard des données de ce jour. Celle-ci est notamment due à une forte augmentation des captures localement sur le secteur de Nesle (80), en pommes et en poires. Sur les autres postes de piégeage, la pression reste constante.

Aucun dégât sur fruit n'a été constaté à ce jour.

Sur le second vol, aucun seuil n'est validé en France. Dans le Nord de l'Italie, le seuil de 15 papillons est retenu.



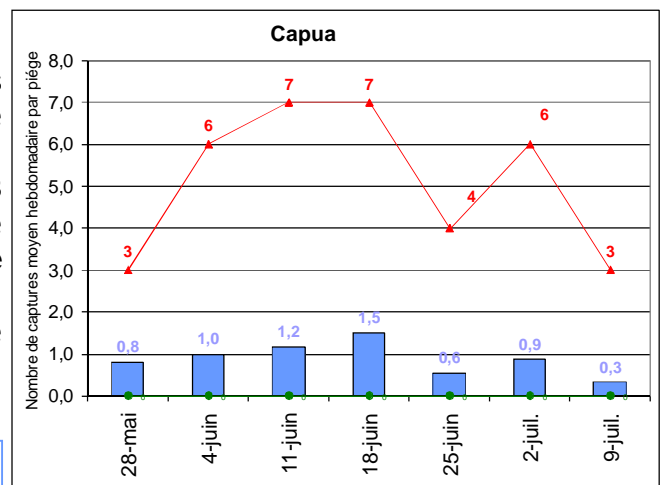
Capua



À ce jour, une diminution des captures et du nombre de sites de piégeage concernés est constatée. Au maximum 3 individus ont été capturés dans le secteur d'Albert (80), niveau inférieur au seuil de nuisibilité.

Aucun dégât sur fruit n'est recensé pour le moment.

Seuil : 40 captures en 3 relevés successifs (sur 7 jours).



Pandemis

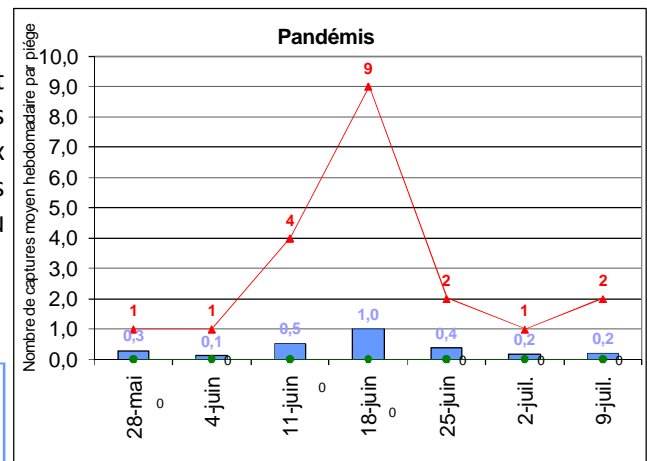


Un très faible vol constant est observé au regard des dernières données disponibles. Les niveaux de captures pour les secteurs concernés restent en deçà du seuil de nuisibilité.

Aucun dégât sur fruit n'est recensé à ce jour.

Rappel des seuils :

🍏 Pandemis : 50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.



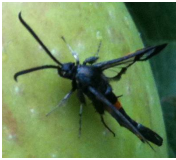
Mineuses marbrées

Le vol de la mineuse marbrée amorce une baisse, même si le nombre de papillons capturés reste impressionnant. L'apparition de mines sur feuilles devrait être effective dans les jours à venir pour les parcelles concernées.

Rappel des seuils :

🍏 Marbrée : 200 mines sur 100 feuilles observées.

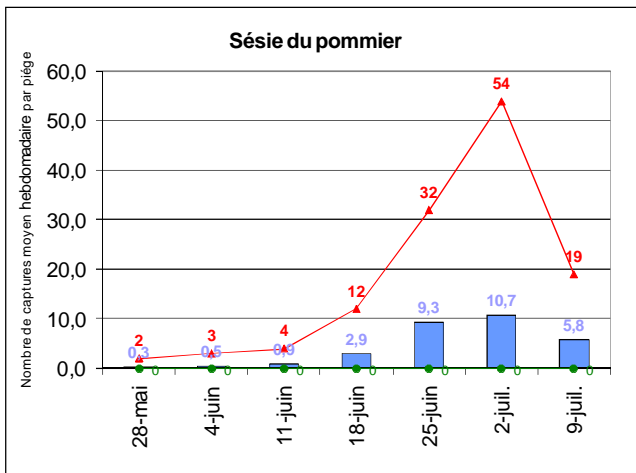
Sésie du pommier



Les captures ont diminué sur l'ensemble de la grande région selon les derniers relevés sur le réseau de piégeage durant la semaine dernière. En revanche, le nombre de sites concernés est quant à lui constant. Les pressions les plus importantes du ravageur se font ressentir sur les secteurs de Nesle (80) et de Steenvoorde (59) avec respectivement 19 et 15 captures.

Rappel des seuils :

- 🍏 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
- 🍏 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

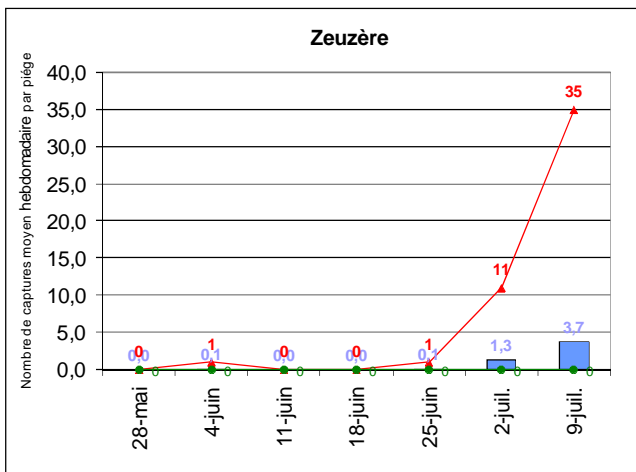


Zeuzère

Des vols localisés ont été enregistrés durant la semaine dernière, avec des niveaux de captures parfois importants comme sur le secteur de La Capelle (02) avec 35 captures. Sur les autres sites concernés par des captures celles-ci restent plus modestes. D'éventuelles attaques sur pousses devraient être observables à nouveau d'ici 15 jours.

Rappel des seuils :

- 🍏 5% de pousses attaquées par les chenilles / 50 arbres



Tordeuse de la pelure : *Archips podana*

Un vol localisé de cette tordeuse a été constaté dans les Flandres (59) dans le courant de la semaine dernière. Ce ravageur se rapproche d'une autre tordeuse plus communément présente en région : eulia en terme de dégâts. En revanche, il est d'une taille plus imposante avec 19 à 23 mm d'envergure. Ces ailes sont très colorées, alternant le marron clair et brun.

Très polyphage, ce ravageur s'attaque principalement au pommier et plus exceptionnellement au poirier. À compter de la fin juillet, la larve du papillon (de colorations vertes avec une tête brune) opérera des attaques sur feuilles et fruits. Les captures restent cependant inférieures à 20 papillons à ce jour.



Sur ce ravageur, aucun seuil n'est validé en France. En Angleterre, le seuil de 30 individus / 7 jours est retenu.

Tavelure

Les sorties de taches issues des dernières périodes de contaminations à risques sont désormais observables sur l'ensemble des secteurs depuis hier, à l'exception des secteurs les plus tardifs.

Ainsi, des sorties de taches sont encore attendues sur les secteurs de Bergues (59), Hérissart (80) et Steenvoorde (59).

Pour les autres secteurs, les contaminations primaires sont terminées, l'absence ou la présence de taches déterminera la stratégie à adopter pour la suite de la saison.



Puceron cendré

Si des colonies sont encore observées en parcelles, les ailés sont présents depuis plusieurs semaines. La migration, ayant débuté les taux de colonisation sont à la baisse.



Seuil de nuisibilité

Les seuils sont à établir sur 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres.

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Monilioses

Les conditions très pluvieuses de ce début d'été favorisent le développement de certaines pathologies (notamment de conservation, avec contamination au verger). Des contaminations sur fruits sont d'ores et déjà constatées en parcelles à hauteur de 0.2%.

